

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 21 JANVIER 2005 à 18 H 00

Commission Finances, Commerce, Transferts intercommunaux et Ressources Humaines : réunie le 12/01/2005

Commission Enseignement : réunie le 13/01/2005

Commission Sociale : réunie le 12/01/2005

Commission Jeunesse : réunie le 02/12/2004

Commission Sports : réunie le 09/12/2004

Commission Culture : réunie le 07/12/2004

Commissions Urbanisme/Travaux/Environnement : réunie le 04/01/2005

ORDRE DU JOUR

EXPOSE DU MAIRE

- 1 - Election d'Adjoints
- 2 - Représentation de la Ville dans les Commissions et organismes divers

INTERCOMMUNALITE

- 3 - Compte rendu d'activités de Riom Communauté (11)

FINANCES

- 4 - Débat d'Orientation Budgétaire 2005
- 5 - Avances sur le Budget Primitif 2005 : Subventions - participations
- 6 - Modifications budgétaires 2004 : virements de crédits
- 7 - Subvention aux sinistrés d'Asie

RESSOURCES HUMAINES

- 8 - Mise à disposition de la Ville d'un agent du C.C.A.S.

AMENAGEMENT URBAIN - ETUDES

- 9 - Immeuble 12 rue Gilbert Romme : mises à disposition de locaux
- 10 - Le Marais : vente de terrain à un agriculteur - concession d'usage temporaire
- 11 - Maupertuis : concession d'usage temporaire à un agriculteur
- 12 - Voirie du Rond Point Nord du Maréchat : acquisition foncière
- 13 - HLM La Beaumette : mise à disposition d'un local social

MARCHES -TRAVAUX

- 14 - Marché de location-entretien de photocopieurs : choix du titulaire
- 15 - Marchés passés selon la procédure adaptée : compte rendu de la délégation au Maire

.../...

SPORTS

16 – Piste d'athlétisme : convention de mise à disposition des lycées

ENSEIGNEMENT

17 – Centres de Loisirs : nouvelles modalités d'inscription pour les vacances scolaires

18 – Pôle d'éducation à l'image – Centre de Loubeyrat : principe de partenariat entre l'Inspection Académique, le C.R.D.P. et la Ville de Riom.

ADMINISTRATION GENERALE

19 – Contentieux SA ACMG Industrie / Commune de Riom / S.C.P. Office Notarial : délégation au Maire pour pourvoi en cassation

20 – Compte rendu des délégations exercées dans le cadre des délibérations du 27 avril 2001 et du 21 septembre 2001

QUESTIONS DIVERSES

L'exposé du Maire sera suivi d'une brève suspension de séance, destinée à permettre aux personnes présentes de prendre éventuellement la parole sur l'ordre du jour.

Dans la mesure où l'heure le permettra, la parole sera de nouveau donnée au public, après la clôture de la séance officielle, pour toutes interventions complémentaires.